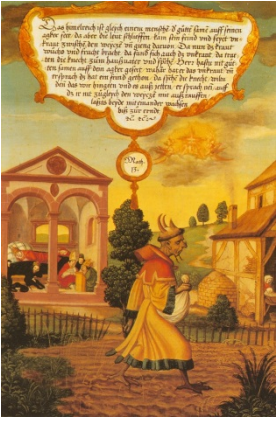


L'abbé Chazal : Zizania in Tradiland ; « *in discordia traditionem* »



Dans ce 5^{ème} dimanche après l'Épiphanie que nous venons de vivre, la lecture évangélique de saint Mathieu (XIII, 24-30) nous redit la **parabole de l'ivraie**. Le problème de l'origine du mal a exercé de tout temps les esprits les plus pénétrants. **Unde habet zizania** ? Personne cependant ne l'a résolu d'une façon aussi décisive que Jésus dans la lecture de ce jour. *Hoc fecit inimicus homo*, c'est-à-dire : **c'est un effet de l'envie du démon**, de celui qui ne persévéra pas dans la vérité et devint dès le commencement homicide de tout le genre humain. Le père de famille laisse l'ivraie croître avec le bon grain, pour ne pas endommager la moisson. Mais au temps de la récolte, quand les impies auront accompli leur mission, qui est de servir d'instruments de purification pour les justes, quand ils auront reçu leur récompense par les consolations de ce monde, et que la sanctification des élus sera achevée, alors les anges de Dieu extirperont l'ivraie, et l'Église, sans ride et sans tache aucune, célébrera ses noces éternelles avec l'Époux divin et immaculé.

Dom Guéranger, dans son *Année Liturgique* nous dit :

Le royaume des cieux dont parle ici le Sauveur est son Église militante, la société de ceux qui croient en lui. Néanmoins, ce champ qu'il a cultivé avec tant de soins, est parsemé d'ivraie ; **les hérésies s'y sont glissées, les scandales s'y multiplient** : devons-nous pour cela douter de la prévoyance de celui qui connaît tout, et sans la permission duquel rien n'arrive ? Loin de nous cette pensée. Le Maître nous apprend lui-même qu'il en doit être ainsi. **L'homme a reçu la liberté du bien et du mal** ; c'est à lui d'en user, et c'est à Dieu de faire tourner tout à sa gloire. Que **l'hérésie donc s'élève comme une plante maudite**, nous savons que le jour viendra où elle sera arrachée ; plus d'une fois même on la verra sécher sur sa propre tige, en attendant le jour où elle doit être arrachée et jetée au feu. Où sont aujourd'hui les hérésies qui désolèrent l'Église à son premier âge ? Où seront dans cent ans d'ici celles qui, depuis trois siècles, ont causé tant de maux sous le beau nom de réforme ? **Il en est de même des scandales qui s'élèvent au sein même de l'Église**. Cette **ivraie est un fléau** ; mais il faut que nous soyons éprouvés.

Le *Père de famille* ne veut pas que l'on arrache cette herbe parasite, dans la crainte de nuire au pur froment. Pourquoi ? Parce que le mélange des bons et des mauvais est un utile exercice pour les premiers, en leur apprenant à ne pas compter sur l'homme, mais à s'élever plus haut. Pourquoi encore ? Parce que telle est la miséricorde du Seigneur, que ce qui est ivraie peut quelquefois, par la grâce divine, se transformer en froment.

L'Office de Dieu, dit S. Bonaventure, toujours spirituel, est de semer le bon grain, et non autre chose, contre les pensées des **hérétiques** et des **libertins** ; l'Office du Diable est de mêler l'ivraie avec le bon grain ; l'office de l'homme est de veiller, et de voir d'où vient cette ivraie : si c'est du démon seulement, si c'est de la nature corrompue, si c'est de l'ignorance, si c'est de la convoitise, de l'infirmité, de l'humeur ; si c'est de l'habitude acquise, et de la force de la coutume : **Unde habet Zizania**.

De quelque part que l'ivraie ait été jetée en nos pensées, et dans nos œuvres, il faut l'arracher avant la moisson, avant le jour de la mort, et afin que le mal reconnu soit empêché de croître, il faut aller à notre Seigneur...

* * *

Signification de cette Zizanie ⁽¹⁾

Saint Augustin en fait une question de l'appartenance de l'Église catholique ou non. Il en fait une question de distinction en l'**hérétique** et le **mauvais catholique** !

Les mauvais catholiques ne sont pas la zizanie, les mauvais catholiques sont le froment séché, la paille, tandis que la zizanie (l'ivraie) qui se manifeste visiblement et clairement comme une autre espèce que le froment c'est justement l'hérésie !

Saint Augustin conclut que **l'hérésiarque à la différence du mauvais catholique n'est pas membre de l'Église**.

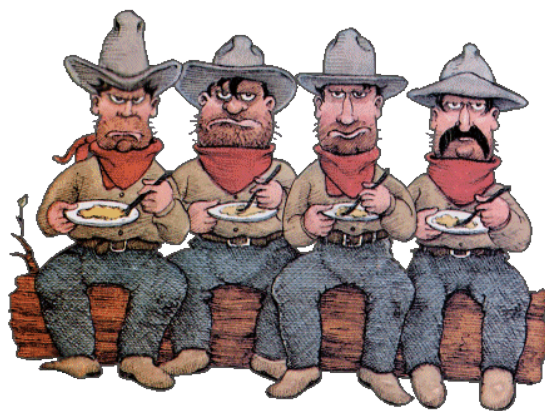
¹ In sermon Cinquième dimanche après l'Épiphanie, 2014, de l'abbé Abrahamowics.

Vous me direz quel rapport y-a-t-il avec l'abbé Chazal ? et je vous répondrai que l'abbé Chazal tout comme Mgr Williamson (son mentor) sont de mauvais catholiques *anti-sédévacantistes acharnés* qui veulent rester *una cum* l'hérésiarque Bergolio... et ne dit-on pas que **ceux qui ont des rapports avec les hérétiques ont part et partagent leurs péchés.**

Les catholiques sont explicitement **interdits de prier sciemment en communion avec les hérétiques** ou de recevoir les sacrements d'eux clairement exprimé par le pape Léon X, cinquième concile de Latran, Session 8 et 9, *ex cathedra* :

*« Et puisque la vérité ne peut pas contredire la vérité, nous définissons que chaque déclaration contraire à la vérité éclairée de la foi est totalement fausse et nous interdisons strictement d'autre enseignement que celui autorisé. Nous décrétons que **tous ceux qui s'accrochent à des déclarations erronées de ce genre**, ainsi semence d'hérésies qui sont totalement condamnées, **devraient être évités dans tous les sens** et punis comme des hérétiques et des infidèles détestables et odieux qui minent la foi catholique.*

*« ... **Tous les faux chrétiens** et ceux avec de mauvais sentiments envers la foi, quelle que soit leur race ou nation qu'ils soient, ainsi que les hérétiques et ceux souillés avec une certaine souillure de l'hérésie, ou judaisants, **doivent être totalement exclus de la société des fidèles du Christ** et expulsés de n'importe quelle position, en particulier de la curie romaine, et puni d'une peine adéquate ... »⁽²⁾*



Mais avant d'aller plus loin et de voir les déclarations (anti-sédévacantistes) des *Uns & des Autres* (dont l'abbé Chazal le "petit pape" cowboy de la *néo-résistance* à la *néo-fsspx...*), voyons d'abord ce qu'il en est de cette position dite "**sédévacantiste**" avec *« La mise en garde contre les mercenaires qui ne sont point les pasteurs légitimes de l'Église »* de l'abbé Michel Marchiset dans son *Sermon du « Deuxième dimanche après Pâques »* du dimanche 18 avril 2010, dimanche du *bon Pasteur* :

Dom Guéranger nous dit dans son commentaire, en ce dimanche du *bon Pasteur*, que *« c'est entre les mains de l'Église que Notre Seigneur va remettre le dépôt de toutes les vérités qu'il a enseignées, et c'est l'Église qu'il va établir dispensatrice de tous les moyens de salut »*. Vous comprendrez alors que je vous parle avec insistance, à cause des erreurs, du Magistère de l'Église qui a la charge de conduire les âmes au Ciel.

Notre Seigneur l'avait promis, et Il a donné ce pouvoir de paître son Troupeau à Simon-Pierre. Dom Guéranger fait remarquer que : *« Notre Seigneur s'exprimait comme s'Il lui eût dit : « Je te ferai le Roi de cette Église, dont tu seras en même temps le fondement »*. Ce pouvoir de paître toute l'Église s'exerce en effet selon une monarchie, la monarchie pontificale, et Pierre, le pape est bien le **fondement de l'Église**. Mgr de Ségur l'explique ainsi dans son ouvrage *Le dogme de l'infailibilité* : *« L'Église tout entière, dit-il, basée sur l'infailibilité de Pierre, est infailible ; comme l'édifice tout entier, debout sur l'immobilité du fondement, est immobile avec lui »*. Et *« c'est de Notre Seigneur Jésus-Christ, précise-t-il, du céleste infailible, que dérive l'infailibilité du souverain Pontife »*.

Un confrère s'est offusqué lorsque je lui ai fait lire ce passage, car pour lui, le souverain Pontife tient son infailibilité de l'infailibilité même de l'Église, **ce qui n'est ni plus ni moins que du gallicanisme**. Ce qui prouve que **l'infailibilité du souverain Pontife n'est toujours pas bien comprise**. Et pourtant la doctrine est simple. Mgr d'Avanzo signalait devant les Pères conciliaires à Vatican (**1^{er} du genre car le pseudo second**

² À PROPOS de la réception des sacrements d'hérétiques et de la prière en communion avec les hérétiques : <http://renefouquet.e-monsie.com/pages/textes-1/a-propos-de-recevoir-les-sacrements-d-heretiques-et-priere-en-communion-avec-les-heretiques.html>

d'Eux n'est qu'un conciliabule...), après avoir rappelé que les évêques ne sont pas infaillibles par eux-mêmes, mais qu'ils ont besoin de la communion avec le pape qui les confirme, que le Pape, lui, n'a besoin de rien d'autre que de l'assistance du Saint-Esprit qui lui a été promise. C'est la raison pour laquelle « **cette infaillibilité**, comme le dit Mgr de Ségur **est à la fois active et passive pour l'évêque, lequel** (l'évêque), **pasteur vis-à-vis des prêtres et des fidèles, n'est que brebis vis-à-vis du Pape** ». Notre Seigneur a, en effet, chargé saint Pierre de paître à la fois agneaux et brebis, Église enseignée et Église enseignante.

Et en bon Pasteur, Notre Seigneur nous a aussi mis en garde contre les mercenaires, les **loups ravisseurs déguisés en peau de brebis**. Notre Seigneur dit aussi : « **En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui n'entre point par la porte dans le bercail des brebis, mais y monte par ailleurs, est un voleur et un larron** ». Et cet enseignement se retrouve dans ce **document infaillible** qu'est la **Bulle Cum ex Apostolatus de Paul IV**. ([Télécharger Cum ex Apostolatus de Paul IV, commentaires de l'abbé Henri Mouraux † en PDF](#))

Celle-ci stipule en effet que s'il apparaissait qu'un clerc, même parvenu dans les plus hautes fonctions, ait dévié de la foi catholique et soit tombé dans quelque hérésie, avant son élévation au Souverain Pontificat, même si elle a lieu dans la concorde et avec l'assentiment unanime de tous les cardinaux, est nulle, sans valeur, non avenue, et que son gouvernement, son administration, tout devra être tenu pour illégitime.

Les discussions, dont la plupart se basent, et tout récemment encore (**et tout récemment encore en 2014 !!!**), sur des propos de Mgr Lefebvre, **sont polluées par le fait de tout ramener à la question d'un pape hérétique**, alors que c'est la période précédant l'élection au conclave qu'il faut considérer. Et nous devons remercier Notre Seigneur d'avoir donné à Paul IV une **science prophétique** pour écrire ce texte car celui-ci nous dégage de **l'obéissance à ces voleurs et ces larrons** tels que désignés par Notre Seigneur.

Mais comme le dit Mgr de Ségur, **les discussions passionnées, jointes à l'ignorance des choses de la foi, ayant fait naître dans une foule de têtes, les idées les plus fausses touchant l'infaillibilité de l'Église en général et du pape en particulier**, il y a donc des arguments contre cette Bulle Pontificale. L'abbé Mouraux de Nancy a répondu, fin 1992, à ces **fausses argumentations** dans sa revue *Bonum certamen*.

Un premier argument consiste à dire que la Bulle de Paul IV a été abrogée. Saint Pie X a bien inséré cette Bulle dans le corps même du *Code du Droit canonique*, et décédé avant sa publication, c'est Benoît XV, son successeur, qui fit publier le Code. « **Mais, dans l'ombre du pape**, écrit l'abbé Mouraux, **le cardinal Gaspari, imbu de l'esprit de Rampolla retira, avant la publication du corps des lois canoniques, la Bulle de Paul IV et la plaça dans le corps des Lieux canoniques. Substitution gravissime, dont la confiance m'a été faite par un Prélat du Vatican** ». Cette substitution a donc donné lieu à ce **faux argument d'abrogation**, et cette substitution a fait que cette Bulle fut ignorée au moment où il aurait fallu la brandir au tout début des années 1960.

Les adversaires de la Bulle de Paul IV invoquent aussi la Constitution « *Sede vacante* » de Pie XII en 1945 qui stipule que les censures sont levées à l'occasion du Conclave. Mais l'Abbé Mouraux répond fort justement que **dans cette Constitution, il est uniquement question de la levée de censures disciplinaires (comme le *suspens a divinis*, par exemple), mais en aucun cas d'hérésie comme dans la Bulle de Paul IV**.

Et puis il y a un troisième argument. « **Certains**, dit-il, **ont cru échapper à ces lois en disant qu'elles n'auraient aucune valeur d'application sur un Pontife qui aurait la conscience faussée, et qui croirait accomplir son devoir en enseignant l'hérésie ou en coudoyant les hérétiques et les païens jusque dans leurs rites impies** ». C'est l'argument des pseudos théologiens de la fausse majorité traditionnelle, affirmant que « les papes modernistes », comme ils les désignent, ont la conscience faussée par le modernisme. L'abbé Mouraux a répondu par avance à cette argumentation. « **Une telle opinion est totalement fausse et condamnée, dit-il, "de fide" par Vatican 1^{er} : « Si quelqu'un dit... que les catholiques peuvent avoir une juste cause pour suspendre leur adhésion à la foi qu'ils ont reçue du Magistère de l'Église ou pour la révoquer en doute, qu'il soit anathème** ».

Ainsi, après avoir vu l'illégitimité de ces personnages et pourquoi nous sommes **dégagés de toute obéissance**, je voudrais aussi **préciser ce qu'est le Siège apostolique**, car vous avez entendu ou lu que le **Siège n'était pas vacant**, mais **même très occupé par le pape de l'église Conciliaire qui NE PEUT ÊTRE le pape de l'Église catholique**. Il faut réfuter cet embrouillamini en rappelant ce qu'est le Siège apostolique.

Nous savons que les Apôtres ont fondé des sièges épiscopaux où ceux-ci étaient **infaillibles individuellement**. **À la mort des Apôtres l'infaillibilité n'était plus nécessaire que dans un centre unique, le siège apostolique du Bienheureux Pierre à Rome**. « **L'évêque de Rome**, dit Mgr de Ségur, **résume donc en lui, toute l'autorité de l'apostolat, la juridiction suprême et universelle, l'infaillibilité dans l'enseignement de la doctrine. Apostolique est donc ici synonyme d'infaillible ; et le pape est infaillible, seul infaillible entre**

tous les évêques, parce que seul, il est l'Évêque Apostolique, l'Évêque du Siège Apostolique ».

C'est en effet l'acceptation de cette nomination à l'Évêché de Rome qui fait que l'évêque élu au Conclave, à **condition de réunir toutes les conditions préalables**, est le véritable successeur de saint Pierre, qui prend alors possession du Siège apostolique. Avec ce rappel, nous voyons que l'abbé Joseph Ratzinger est illégitime pour deux raisons. Parce que n'étant pas valablement consacré évêque, il n'est pas évêque de Rome, et qu'il est le cas du clerc, comme stipulé dans la Bulle de Paul IV, ayant, pour le moins, failli dans la foi avant son élection. **(Et depuis lors, que Bergo(go)glio est lui illégitime pour trois raisons...n'étant même pas prêtre valide de l'Église catholique comme l'ont été ses 5 prédécesseurs antipapes et antichrist !!!)**

Ainsi, comprenant ce qu'est le Siège apostolique, il ne faut donc pas dire que ce Siège est occupé, et occupé par un usurpateur ; cela reviendrait à dire que le Siège est matériellement occupé, et l'on retomberait alors dans ces discussions passionnées et inutiles sur la question d'un pape hérétique. **Matériellement et formellement le Siège apostolique est donc vacant. Quant à parler de « pape de l'église Conciliaire », c'est engendrer une réelle confusion, et sur ce sujet il ne faut vraiment pas dire n'importe quoi. Ces propos ne sont donc pas acceptables.**

Retenons bien que ces personnages n'occupent à Rome que les lieux, soutenus par la toute-puissance des médias qui entretiennent l'assentiment général d'une chrétienté totalement trompée par ces mercenaires conciliaires. Et comme le dit Léon XIII dans son *Exorcisme*, *c'est la Chaire de Vérité qui est frappée, et le Pasteur étant frappé, retiré des siens, brebis et agneaux se trouvent donc dispersés, « ne possédant plus cette sécurité qui réside dans le pasteur »*, comme le dit si bien Mgr de Ségur.

Alors, me direz-vous, quelle est la solution à cette situation ? Eh bien puisque dans la fausse majorité traditionnelle, l'on boude le domaine vraiment surnaturel de la doctrine, ainsi que les révélations privées mais éprouvées, c'est pourtant une solution surnaturelle, comme celle dont nous parle la Vénérable Elisabeth Canori Mora qui fera que la monarchie pontificale sera restaurée : ***saint Pierre descendant du Ciel pour désigner son véritable successeur.*** Et cela se fera de pair avec la restauration de la monarchie française pour laquelle nous prions chaque dimanche et jour de fête.

Vous comprendrez alors que je termine par vous rappeler de prier pour le maintien du peu de prêtres véritablement catholiques, afin que ceux-ci demeurent en dehors de toute compromission avec l'erreur et avec les auteurs d'erreurs. Le Père de Clorivière, dans son interprétation de l'Apocalypse s'adresse aux prêtres.

« Veillez avec le plus grand soin sur vous-mêmes et sur vos troupeaux, dit-il ; ne négligez rien, redoublez vos efforts, afin de les préserver, autant qu'il est en votre pouvoir, des maux prêts à fondre sur eux. Prosternés humblement aux pieds du Seigneur, répandez des larmes en sa présence et conjurez-Le de vous remplir de son esprit de force, de sagesse et de piété, qui vous est maintenant plus nécessaire que jamais ».

- [Télécharger le sermon de l'abbé Michel Marchiset en PDF](#)

* * *

Venons-en maintenant la déclaration de l'abbé Chazal sur le "sédévacantisme". Celle-ci a été faite en anglais et publiée sur le blogue *pro-néo-résistant à la néo-fsspx (!!!)* "[Avec l'Immaculée](#)" le 31 décembre 2013.

Abbé François Chazal



LE SÉDÉVACANTISME

L'attitude classique des catholiques de tradition qui régressent vers l'église Conciliaire consiste à clamer qu'ils ne sont pas sédévacantistes, à tenter de justifier leur glissement libéral et à taxer de sédévacantisme ceux qui résistent à ce glissement.

– L'un des principaux arguments employés par Mgr Fellay pour justifier le texte de sa déclaration du 15 avril 2012 est son désir de se situer « *au dessus de la tentation sédévacantiste* » (qu'il s'efforce d'écarter dans sa Déclaration doctrinale) [Cor Unum 104, mars 2013, p. 38].

– Le clou fut enfoncé ensuite par le sermon de l'abbé Couture publié dans le bulletin hebdomadaire de l'OLVC (*Our Lady of Visitation Church*), vol. XII, n° 17, p. 4.

Or, voici que vient d'apparaître un groupe qui se dénomme lui-même « résistance » et qui rassemble les récents exclus de la Fraternité Saint-Pie X. Ils célèbrent, eux aussi, la messe traditionnelle, mais ils disent ouvertement, désormais, qu'on ne doit pas aller aux messes de la Fraternité Saint-Pie X, au motif que celle-ci serait devenue tout aussi moderniste et libérale que les "catholiques" conciliaires. Je vous laisse juges de la crédibilité de cette accusation. Le grave danger, avec ces prêtres, c'est qu'ils parlent avec tant de véhémence des problèmes de l'Église et des papes actuels – questions à propos desquelles ils usent d'ailleurs d'un vocabulaire très varié – que tout en rejetant l'accusation d'être sédévacantistes, ils amènent leurs fidèles à le devenir. À force d'entendre dire sans cesse que le pape est un mauvais pape, il est facile d'en arriver à se demander : « *Mais alors, comme peut-il être vraiment pape ?* », et de là à conclure qu'il ne peut l'être, il n'y a qu'un pas. L'une de leurs famille est déjà devenue sédévacantiste, et voici à présent que cette famille va jusqu'à les rejeter ⁽³⁾.

Cette accusation, répétée en Inde (et peut-être ailleurs encore), me rappelle la première menace qui m'a été lancée cette année : « *Si vous ajournez la conclusion d'un accord avec Rome, vous finirez par devenir sédévacantistes* ». Notez bien ceci : **critiquer le Pape François, c'est s'approcher à deux doigts de l'abîme ! (pauvre abbé Chazal ! qui pour lui voit le "sédévacantisme" comme un abîme !!! mais n'en est pas moins una cum l'hérésiarque Francesco Zero, Franciscus PP.)** Pauvre Monseigneur Lefebvre, qui a dit tant de fois des choses méchantes sur les papes conciliaires !

– D'autres prêtres nous accusent d'être des schismatiques et s'appuient, pour cela, sur l'ignorance des simples villageois de Dagohoy et de Hindang.

Alors, qu'avons-nous à dire ?

Nous ne pouvons nous prétendre fidèles à la position doctrinale de notre fondateur si nous soutenons le sédévacantisme, car les raisons qui motivaient son choix n'ont pas changé depuis. Comme le libéralisme à l'extrême opposé, **le sédévacantisme est une boîte de Pandore (!!!)** : il propose une solution simple et logique à la crise de l'Église, mais soulève une foule de questions auxquelles il est impossible de répondre sans tomber dans la confusion **(et en plus l'abbé Chazal est un âne !)**, l'absurdité ou la division (qui est alors le pape ? S'il n'y a pas de pape du tout, comme un pape pourra-t-il émerger à nouveau ? Qu'est-il arrivé à Paul VI, censé être un bon pape ? Qui a raison, des partisans de Dolan ou des partisans de Sanborn ?

³ NdT : Voir note 2 ci-dessous.

Pourquoi l'erreur dans la foi n'a-t-elle pas « dérapé » des papes antérieurs au Concile ? Comment la papauté pourra-t-elle redémarrer en l'absence de cardinaux valides ? Etc.)

(Nous lui donnons déjà une partie des réponses à ses questions dans le sermon de l'abbé Marchiset cité plus haut...et le reste viendra dans la suite...)

Pour tous ces motifs et bien d'autres encore, telle la *réduction a minima de la visibilité de l'Église* catholique, l'archevêque a préféré laisser en l'état la réalité d'un pape dénué de foi (c'est-à-dire croyant que toutes les religions sont bonnes et vraies, à l'instar des francs-maçons), car il y a là un mystère. **(Le mystère Lefebvre, Chazal & consorts)**

Ce mystère sera résolu plus tard, quand la crise aura pris fin. (Pas la peine d'attendre la fin de cette crise ! quand on a la réponse depuis des siècles avec les Papes Innocent III, Paul IV et des saint Robert Bellarmin ou Cardinal Louis Billot) Notre devoir est simple : rester catholiques. **(Raté François ! ceux qui ont des rapports avec les hérétiques ont part et partagent leurs péchés !!!)** Le reste est au-delà des capacités des prêtres, et très au-delà de celles des fidèles, qui n'ont même pas le loisir de *déterminer* qui a raison, de Cajetan ou de Bellarmin... **(Et si ! François autre ZérØ les fidèles qui ont encore un peu d'intelligence et qui savent penser peuvent « déterminer qui a raison » !!!)**

La plupart des papes et des théologiens n'envisagent pas la possibilité de voir Rome perdre la foi, même depuis les prophéties de Notre-Dame à la La Salette (« *Rome perdra la foi...* »). Quant à ceux – moins nombreux – qui l'envisagent, ils n'en tirent pas tous les mêmes conclusions, et ceux d'entre eux qui concluent que dans un tel cas, le pape ne serait pas pape s'abstiennent de nous dire comment il serait déposé ou comment les catholiques seraient officiellement informés qu'il n'est pas pape. **(Faux, faux, archi faux ! voir plus bas...)**

Les sédévacantistes sont alors *obligés de déformer (!!!)* ce que disent les théologiens pour dresser une liste apparemment érudite et impressionnante de ceux qui sont d'accord avec eux, justement quand tel n'est pas le cas (Cajetan) ou lorsque l'intéressé donne son opinion sous le seul sceau de la simple probabilité (Tanquerey).

Ils prétendent, de plus, que leur thèse s'impose comme étant évidente et nécessaire. Pourquoi, dans ces conditions, leur a-t-il fallu si longtemps et un raisonnement si complexe pour l'élaborer ? La « thèse de *Cassissiacum* » a vu le jour vingt ans après l'avènement de Jean XXIII, pape invalide aux yeux de son auteur. Pendant vingt ans, l'Église catholique n'a donc pas eu de pape, et nul ne l'a su, sauf quelques clowns en Espagne ⁽⁴⁾ !

Par conséquent, mes chers amis, ne croyez pas ceux qui essaient de vous faire peur, comme ces libéraux de la FSSPX qui, dérivant vers la gauche, éprouvent le besoin d'accuser ceux qui ne vont pas dans le même sens qu'eux de dévier vers l'extrême droite. Ils prétendent même qu'en Malaisie, nous tentons de rendre sédévacantistes les membres de la malheureuse famille Ng ⁽⁵⁾. Or, je n'avais jamais vraiment parlé à ces personnes avant juillet 2012, date à laquelle elles avaient perdu confiance en la FSSPX à cause du libéralisme de certains prêtres en matière de doctrine, de contrôle des naissances, de décence, etc., ce qui les a conduites à se méfier de la position de l'archevêque. Mais je dois avouer n'avoir pu les empêcher de s'enfoncer davantage et de devenir une église domestique ; j'ai été trop maladroit, ou je suis arrivé trop tard pour cela.

Source (en Anglais) : <http://aveclimmaculee.blogspot.fr/2013/12/miles-christi-3-le-sedevacantisme-par.html>

⁴ Ndlr : L'abbé Chazal fait ici certainement référence à la clique de Palma qui a **abusé** Mgr Ngo Dinh Thuc.

⁵ NdT : Famille catholique malaisienne en butte aux persécutions des autorités islamistes de leur pays.

Pourquoi l'abbé Chazal tout comme Mgr Williamson ont TOUT FAUX

C'est l'abbé Abrahamowicz qui va leur donner une réponse précise dans son sermon de dimanche dernier, *Cinquième Dimanche après l'Épiphanie*.

Après avoir commenté avec Saint Augustin la parabole de la zizanie et en avoir donné la signification... l'abbé Abrahamowicz va répondre à l'objection de Mgr Williamson (et de même à l'abbé François Cazal) disant : « *Il est impossible d'être sédévacantiste, il est impossible de dire l'église officielle (sous-entendu l'église [secte] Conciliaire) n'est pas l'Église visible fondée par le Christ* ».

Mgr Williamson donne comme argument, que *pour ne plus être membre de l'Église, pour déchoir de la charge de Souverain pasteur de la papauté il faudrait qu'un tribunal ecclésiastique condamne Bergoglio (mettez n'importe quel nom des 5 prédécesseurs antichrist de Bergo(go)glio, c'est pareille !) à l'hérésie formelle, or il n'existe pas de tribunal devant lequel un pape peut être cité, donc Bergoglio ne peut pas être condamné pour hérésie formelle, donc on ne peut pas constater si Bergoglio est en dehors ou en dedans de l'Église, donc il est impossible qu'il ne soit pas pape*.

Très bien, très logique **mais très faux !** parce que le même Mgr Williamson au début [de son *Commentaire Eleison 342*] cite Saint Robert Bellarmin qui justement dit et enseigne que *pour ne plus être membre visible de l'Église catholique, il suffit de professer d'une façon publique et visible la doctrine non catholique !*

Et Mgr Williamson le sait bien, (...) cette hérésie matérielle exclu du corps visible de l'Église catholique. C'est le cardinal Billot qui lui aussi l'enseigne, et un Saint Robert Bellarmin l'enseigne et Mgr Williamson devrait bien savoir que ça vaut aussi pour le pape. Et il y a un professeur de théologie actuellement enseignant à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Bonn le **Dr. Klaus Obenauer** – très amis de la *fsspx* – qui lui donne la réponse dans une conférence qu'il a faite le 15 août 2013, dans laquelle il dit très clairement que *l'on est hérétique lorsque on ne fait pas sienne la Foi que l'Église nous propose comme norme de croire. Et on est hérétique quand on fait ceci de façon aussi manifeste* et il ajoute « *peu importe qu'on soit hérétique formel ou hérétique matériel* » ; *ce qui compte c'est la manifestation extérieure de cette non-adhérence à la norme que l'Église propose. Et ceci a comme conséquence*, enseigne toujours ce professeur Klaus Obenauer, *qu'on est exclu de la communion de l'Église, du corps mystique de l'Église* et il ajoute tout simplement : « *ce qui signifie pour un pape, qu'il perd automatiquement sa charge de pape* » ; il perd la papauté... C'est la doctrine de l'Église à ce sujet ! **Pourquoi Mgr Williamson ne veut pas reconnaître ces simples vérités ?**



Dr. Klaus Obenauer

À cela s'ajoute un texte très important du **Pape Innocent III (dont nous vous avons déjà parlé dans le *CatholicaPedia Blog*)** — un des plus grand pape du Moyen-Âge, grand arbitre de la chrétienté qui dominait la scène des gibelins et des guelfes ⁽⁶⁾ — qui dit à la fin du 12^e, début 13^e siècle :

« gare au Pontife Romain de se vanter parce qu'il peut être jugé par les hommes, ou encore mieux dit-il, il peut être démontré qu'il est déjà jugé quand il tombe dans l'hérésie. »

« Le Pape Innocent III († 1216) a déclaré qu'un pape pouvait « *se dessécher dans l'hérésie* » et « *ne pas croire* » la Foi.

« *Le pape ne doit ni s'enorgueillir de son pouvoir, ni se glorifier inconsidérément des honneurs qui lui sont rendus et de la haute position qui est la sienne, car moins il est jugé par l'homme, plus il est jugé par Dieu. Le Pontife romain a d'autant moins lieu de se glorifier qu'il peut être jugé par l'homme, ou plutôt, que l'on peut démontrer qu'il est déjà jugé si, par exemple, il se dessèche dans l'hérésie, dans la mesure où « celui qui ne croit pas est déjà jugé » (saint Jean, 3 :18). Dans un cas semblable, il faut dire de lui : « S'il arrive que le sel perde sa saveur, il n'est plus bon qu'à être rejeté et piétiné par les hommes » (Sermon 4).*

« **Le Pontife pourrait être jugé par les hommes ou plutôt être montré comme jugé,**

⁶ Les **guelfes** et les **gibelins** sont deux factions (*parti* ou, plus souvent, *brigade* ou *sette*) médiévales qui s'opposèrent militairement, politiquement et culturellement dans l'Italie des Duecento et Trecento. À l'origine, elles soutenaient respectivement deux dynasties qui se disputaient le trône du Saint-Empire romain germanique : la *pars Guelfa* appuyait les prétentions de la dynastie des « *Welfs* » et de la papauté, puis de la maison d'Anjou, la *pars Gebellina*, celles des Hohenstaufen, et au-delà celles du Saint-Empire romain germanique. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Guelfes_et_gibelins)

s'il arrivait qu'il s'évanouisse dans l'hérésie, car « celui qui ne croit pas est déjà jugé » (Jn.3,18). » (Innocent III, sermon 4 pour l'anniv. de sa consecr. pontif.)

Il faut donc une condition. La voici :

S'IL ARRIVAIT QU'IL S'ÉVANOUISSE DANS L'HÉRÉSIE

Innocent III - Sermon 4 - L'hérésie subjective ou formelle qui se présente dans le cas d'un refus obstiné ou d'un doute concernant ce que l'on sait être d'enseignement officiel du Magistère, est indispensable pour que l'on soit considéré comme hérétique formel. Si c'était le cas d'un pape, il cesserait d'être pape. "Si jamais un pape, en tant que personne privée, tombait dans l'hérésie, il serait tout de suite déchu du pontificat." – St. Alphonse de Liguori, Œuvres Complètes. 9:232.

"Un pape manifestement hérétique cesse automatiquement d'être Pape et tête de l'Église tout comme il cesse automatiquement d'être chrétien et membre de l'Église, il peut donc subir jugement et peine de la part de l'Église. Tel est l'enseignement de tous les anciens Pères de l'Église qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction". St Robert Bellarmin, De Romano Pontifice, II.30.

Voilà cette grande réalité dites en paroles très simples en citant le Évangiles :

« celui qui ne croit pas est déjà jugé » (saint Jean, 3 :18)

Voilà cette grande vérité : **Il suffit, il est suffisant, de l'hérésie matérielle pour être exclu de l'Église, pour ne plus être membre de l'Église catholique ; et si l'on est pape pour perdre la charge de la papauté...**

Que ça soit clair !

Vous pouvez écouter le sermon de l'abbé Abrahamowicz, Cinquième Dimanche après l'Épiphanie à cette adresse :

- http://catholicapedia.net/audio/2014-02-09_Abbe-Abrahamowicz_5eDIM.EPIPHANIE.mp3

* * *

À suivre...

Dans le prochain épisode de la série *cowboy*, nous allons voir comment les *néo-Résistants* de la *néo-F\$\$PX* vont s'embrouiller dans un méli-mélo pas possible !!!

Après ça, vous allez devoir décider si vous êtes :

"Sédévacantiste idolâtement pro-Williamson"

"Sédévacantiste farouchement pro-Williamson"

"Sédévacantiste modérément pro-Williamson"

"Sédévacantiste modérément anti-Williamson"

"Sédévacantiste farouchement anti-Williamson"

"Sédévacantiste rageusement anti-Williamson", etc.....

Voire :

non-sédévacantiste idolâtement pro-William.....

Nous allons vers L'INDIVIDUALISATION DES CHAPELLES TRADIS !!!.....